

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **ROM1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	4
Programme détaillé par matière	2 45.2457 Tm

ROM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les études de philosophie, arts et lettres ouvrent l'esprit sur le monde. L'objectif est de vous offrir une formation générale rigoureuse associée à une spécialisation linguistique et littéraire.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis une solide culture générale, littéraire et historique ;
- aurez affûté vos capacités de rédaction et d'argumentation ;
- aurez développé votre sensibilité littéraire et serez capable de commenter et interpréter un texte poétique, narratif ou dramatique ;
- serez doté de puissants outils d'analyse de la langue ;
- aurez atteint un bon niveau, à l'oral et à l'écrit, de l'espagnol ou de l'italien.



10.3. Intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences

11. Mobiliser les compétences et les savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique

● LFIAL1140

o Études hispaniques ou italiennes (35 crédits)

L'étudiant choisit les études hispaniques ou italiennes.

⊗ Études hispaniques (35 crédits)

o

o Mineure (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste des mineures accessibles ci-dessous).

Qu'est-ce qu'une mineure ?

C'est une sorte d'option de 30 crédits qui permet à l'étudiant :

- de découvrir un autre discipline
- de s'interroger sur son projet personnel d'apprentissage
- de définir le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation
- un accès facilité à certains masters

Attention ! Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mineures-fial.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mineures-fial.html).

Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

- > Mineure en droit (accès) [prog-2023-minadroi]
- > Mineure en études allemandes (*) [prog-2023-minalle]
- > Mineure en études anglaises (*) [prog-2023-minangl]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2023-minanti]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2023-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2023-minchin]
- > Mineure en information et communication [prog-2023-mincomu]
- > Mineure en culture et création [prog-2023-mincucree]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2023-mincults]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2023-mindd]
- > Mineure en études européennes [prog-2023-mineuro]
- > Mineure en études de genre [prog-2023-mingenre]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2023-minogest]
- > Mineure en études hispaniques (*) [prog-2023-minhisp]
- > Mineure en histoire [prog-2023-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2023-minhuso]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2023-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2023-minfilo]
- > Mineure en études italiennes [prog-2023-minita]
- > Mineure en linguistique [prog-2023-minling]
- > Mineure en études littéraires [prog-2023-minlitt]
- > Mineure en études médiévales [prog-2023-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2023-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2023-minmusi]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [prog-2023-minneer]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2023-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2023-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2023-minori]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2023-mindata]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2023-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2023-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2023-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2023-minspol]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2023-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2023-mintheo]
- > Mineure « Décentrer l'histoire : Subalternités et critiques postcoloniales » [prog-2023-mindhis]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

o Majeure

o Formation générale

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

<ul style="list-style-type: none"> LFIAL1130 	Approche comparée des littératures européennes	Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	 [q1] [30h] [3] Crédits 
<ul style="list-style-type: none"> LFIAL1140 	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie	95998 1 1 1 h W n 1 G [] 0 d 2 w 0 0 m 40.995998 0 S Q 1 0.7529 0.7961 rg BT /F7 6.944 Tf 1 0 0 -1 4.7280001	

Approche comparée des littératures européennes

ROM1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure**o Formation générale**

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

○ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Amaury Dehoux (supplée Marta Sábado Novau) Marta Sábado Novau	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	---	-------------------------------------

o Littérature française

○ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français	Mattia Cavagna	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	[FR] [q1] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LROM1323	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Linguistique et langue françaises

⌘ LROM1584	La historia contemporánea de España a la luz de las artes plásticas y del cine	Geneviève Fabry	ES [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
------------	--	-----------------	--------------------------------------

⌘ Études italiennes

○ LROM1372

ROM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

PÉDAGOGIE

La première année du programme de bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire. La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, méthode, philosophie...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

La formation commune dispensée au premier quadrimestre permet aussi une éventuelle réorientation vers un autre programme de bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres, au terme de la session de janvier (moyennant l'accord du conseil d'orientation). Les cours disciplinaires occupent l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre de la première année. Au cours de celle-ci, un tutorat assure l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du programme de **Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale** au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des nombreuses universités (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/partenaires.html>) avec qui la Faculté de Philosophie, Arts et Lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator ;
ou
- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

L'échange est à prévoir, idéalement, au cours du premier quadrimestre du troisième bloc annuel.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html>)
- [Informations pratiques](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html>)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux :

- [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#)
- [Master \[60\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#)
-

- [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) et [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#)
- [Master \[120\] en philosophie](#) et [Master \[60\] en philosophie](#)
- [Master \[120\] en communication](#)
- [Master \[60\] en information et communication](#)
- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#).

Dernière mise à jour : avril 2022

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [Tania Van Hemelryck](https://uclouvain.be/repertoires/tania.vanhemelryck) (<https://uclouvain.be/repertoires/tania.vanhemelryck>)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](https://uclouvain.be/repertoires/philippe.hambye) (<https://uclouvain.be/repertoires/philippe.hambye>)
- Secrétaire: [Tania Van Hemelryck](https://uclouvain.be/repertoires/tania.vanhemelryck) (<https://uclouvain.be/repertoires/tania.vanhemelryck>)
- 3e membre du jury restreint: pierre.piret.rom@uclouvain.be

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be